

Le Président



Monsieur Vincent LEONIE Vice-Président LIMOGES METROPOLE 19 rue Bernard Palissy CS 10001 87031 LIMOGES Cedex 1

Limoges, le 22 août 2022

Monsieur le Vice-Président, char Vincent

J'ai bien reçu et pris connaissance de votre courrier en date du 15 juillet 2022 concernant le dossier de modification simplifiée n°6 du PLU de la commune de Boisseuil pour la correction d'une erreur matérielle concernant l'absence de classement des emprises de l'autoroute A20 et de la Briance.

La Chambre de commerce et d'industrie de Limoges et de la Haute-Vienne émet un avis favorable sur le contenu des modifications apportées au PLU de votre commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes salutations distinguées.